

OBJECTIFS DU MODULE

- Élaborer et animer un projet de formation-action PRAP intégré à une démarche de prévention dans un établissement, mobiliser et sensibiliser les différents acteurs.
- Mettre en œuvre une démarche de repérage et d'évaluation des risques liés à l'activité physique, proposer des améliorations des situations de travail et participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation.
- Concevoir et animer une formation-action du personnel du milieu sanitaire et social à la prévention des risques liés à l'activité physique.
- Animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

PUBLIC

- Salariés d'entreprises ou formateurs d'organismes de formation ou formateurs indépendants souhaitant devenir formateur à la prévention des risques liés à l'activité physique pour le secteur Sanitaire et médico-social.

PRE-REQUIS

- Valider en ligne sur le site de l'INRS le module « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels », (@01001) ou une formation équivalente du réseau prévention ».
- Participation du directeur à la journée d'information/Formation « Assurer les conditions de réussite d'une formation-action PRAP » ou équivalent

PROGRAMME DE FORMATION

- Connaître les enjeux humains, réglementaires et économiques de la prévention
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Le projet PRAP intégré à la démarche, différentes étapes d'un projet de formation à la prévention.
- Place de l'activité physique dans l'activité de travail.
- Éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
- Risques d'atteinte à la santé : facteurs biomécaniques, facteurs psychosociaux,
- Environnementaux et physiques.
- Outils de détection des situations pouvant nuire à la santé.
- Analyse des déterminants de l'activité physique.
- Formalisation et hiérarchisation d'objectifs à atteindre et/ou de pistes d'amélioration des situations de travail.
- L'argumentaire en faveur de l'accompagnement de la mobilité,
- Les déplacements naturels en mouvements élémentaires en expliquant l'intérêt dans l'accompagnement
- L'analyse d'une situation d'accompagnement
- Le choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement
- La mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité.
- Conception, organisation, animation et évaluation d'une action de formation « PRAP 2S ou IBC »

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports didactiques, travaux en sous-groupe et exercices pratiques
- Après un apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique et l'application sur des séquences audiovisuelles, le travail sera transféré à l'étude des cas sur les situations des salariés
- Un travail d'intersession permettra de renforcer l'application de l'analyse des situations du travail
- Une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'animateur de la démarche

EVALUATION

- Certificat d'acteur PRAP 2S délivré par le réseau prévention avec une validité de 2 ans
- Il fait l'objet d'un maintien actualisation des compétences obligatoires (MAC PRAP 2S ALM) tous les 24 mois d'une durée de 14H00 dont 7H00 d'ALM.

Réf : PRAP2S

Durée : 14 jours
98heures

Réparties sur 3 semaines
non consécutives
5j + 5j + 4j

Contact :

Florence OUMGHAR

02.54.96.02.60

contact@cdo-formation.fr

CDO Formation

4, rue du couvent

Millançay

41200 ROMORANTIN

☎ 02.54.96.02.60

www.cdo-formation.fr



Accessibilité :

Pour une identification
des besoins, merci de
contacter le référent
pédagogique

Un conseil dans le choix
d'une formation !
Contactez notre conseiller:

Ahmed OUMGHAR

06.30.82.18.84

a.oumghar@cdo-formation.fr